

Faculté de pharmacie

Doctorat de premier cycle en pharmacie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Doctorat en pharmacie (Pharm. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Diplôme requis

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences de la santé (obtenu au Québec)
- OU DEC en sciences de la nature ET avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 401
 - Chimie 202
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB (ou 103-77, 203-77) (ou 103-RE, 203-RE)
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201, 301)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101, 201) et 202
 - Biologie NYA (ou 301) et 401
- Diplôme préuniversitaire équivalent aux 13 années du système d'éducation québécois (ou diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années de scolarité et une année d'études supérieures) ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie, biologie)

Casper (test de jugement situationnel)

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre au test d'évaluation des compétences transversales Casper. Le test Casper doit être fait entre octobre et mars pour l'année d'admission visée et doit être refait pour chaque nouvelle demande d'admission. Les dates des examens en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site de l'examen. Les candidates et candidats sont responsables de vérifier les dates d'examen et de s'inscrire lui en ligne à <https://takecasper.com/fr/>.

Questionnaire autobiographique

La candidate ou le candidat universitaire doit également répondre à un questionnaire autobiographique

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Pour en savoir plus sur le Casper (TECT-en-ligne) et le questionnaire autobiographique : <http://www.pha.ulaval.ca/etudes/programmes/doctorat-de-premier-cycle-en-pharmacie/> (case « Processus d'admission », Étape no.3 - Test d'admission)

Candidates et candidats non québécois

Les places du programme sont réservées aux candidates et candidats détenant la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrante reçue ou d'immigrant reçu ET le statut de résidente ou résident du Québec. Le programme de doctorat en pharmacie étant à accès très limité, l'admission est alors offerte dans l'ordre prioritaire suivant :

- candidates et candidats du Québec
- candidates et candidats francophones du Nouveau-Brunswick (titulaires du diplôme en sciences de la santé (DSS) offert par l'Université de Moncton), de la Nouvelle-Écosse ou de l'Ontario selon les ententes intergouvernementales
- candidates et candidats des autres provinces canadiennes
- candidates et candidats non canadiens

L'expérience démontre que le nombre de demandes d'admission de personnes ayant étudié au Québec comble largement les places disponibles dans le programme de pharmacie. Dans ce contexte, il est donc peu probable qu'une candidate ou un candidat non québécois puisse obtenir une place dans le programme.

Restrictions d'admissibilité

Les candidates et candidats adultes (âgés de 21 ans ou plus et non titulaires d'un DEC ou son équivalent) ne sont pas admissibles au programme.

La personne qui possède un diplôme équivalent de premier cycle en pharmacie ET qui est admissible au programme de Qualification en pharmacie (QeP) offert par l'Université de Montréal n'est pas admissible au programme de doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm. D.).

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée selon les pondérations suivantes :

- collégiens : 80 % pour l'excellence du dossier scolaire et 20 % pour le test TECT (Casper)
- universitaires en changement de programme : 65 % pour l'excellence du dossier scolaire, 20 % pour le test TECT (Casper) et 15 % pour le questionnaire autobiographique
- universitaires diplômés et candidates et candidats provenant du marché du travail : 55 % pour l'excellence du dossier scolaire, 20 % pour le test TECT (Casper) et 25 % pour le questionnaire autobiographique

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter l'onglet [Processus d'admission](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Ces résultats doivent être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard le 1^{er} août.

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Le doctorat en pharmacie est un [programme contingenté](#) à 192 places.

La moitié des places sont accordées aux collégiens.

Six places sont réservées chaque année, par entente intergouvernementale, à des étudiants francophones provenant du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario.

Une place est réservée à un titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits, ainsi qu'une cote de rendement supérieure à 27.

Date limite de dépôt

Plusieurs éléments en lien avec le parcours scolaire du candidat sont pris en compte pour déterminer s'il est un candidat collégien ou universitaire. Consulter la liste des [programmes contingentés](#) de la session d'admission visée pour connaître la date limite s'appliquant à chaque situation.

Candidat collégien : 1^{er} mars.

Candidat universitaire: 1^{er} novembre

Orientation

Le doctorat en pharmacie permet à l'étudiant d'acquérir et de développer les connaissances, les habiletés, les capacités nécessaires pour faire face aux enjeux, aux défis, aux problématiques et à la variété de situations qui caractérisent la pratique actuelle et à venir de la pharmacie en milieu communautaire.

Ce programme a été élaboré selon une approche par compétences. Chaque compétence retenue réfère à une famille exclusive de situations professionnelles rencontrées par le pharmacien dans l'exercice quotidien de sa pratique.

Les cinq compétences se développent tout au long du programme selon quatre degrés : débutant, novice, intermédiaire et compétent. Chaque degré correspond à une année de formation.

Objectifs

Les objectifs de ce programme visent à développer chez l'étudiant les compétences et les qualités nécessaires pour exercer la pratique de la pharmacie en milieu communautaire.

Plus particulièrement, à la fin du programme, l'étudiant saura agir efficacement pour :

- mettre en œuvre une thérapie médicamenteuse en exécution d'une ordonnance ou non, en fonction des besoins de la personne;
- diffuser et partager le savoir pharmaceutique à travers le conseil, l'information, l'opinion, la formation, l'éducation et l'instruction;
- procéder à la prise en charge du médicament;
- procéder aux opérations nécessaires à la gestion de la pratique de la pharmacie;
- effectuer la régulation de sa pratique afin de développer son autonomie et sa responsabilité professionnelles.

À la fin du programme, l'étudiant aura développé certaines qualités garantissant le caractère professionnel de sa pratique. Ainsi, la pratique de la pharmacie par la personne diplômée se caractérisera dans un rapport :

- empathique aux clients;
- tranquille à la complexité;
- analytique aux problèmes;
- critique à l'information à commenter ou à transmettre;
- curieux au savoir;
- continu aux mises à jour des connaissances;
- respectueux à la loi, économe aux ressources;
- responsable à l'usage optimal des médicaments;
- contributeur aux autres professionnels et collègues;
- scrupuleux au secret professionnel;
- soigné à l'image professionnelle;
- engagé au changement de la pratique;
- réflexif à l'action.

Il est à noter que pour l'exercice de la pharmacie en établissement de santé, un programme de deuxième cycle assurera à un degré supérieur le développement des compétences retenues. En mobilisant, en tout ou en partie, les compétences qu'il aura développées, le diplômé pourra, en outre, occuper des fonctions dans l'industrie pharmaceutique, les associations professionnelles, le gouvernement, la santé publique, le milieu universitaire, pour ne nommer que celles-là. Une formation complémentaire pourrait être nécessaire pour accéder à ces fonctions.

Ordre professionnel

À la fin de ses études, le diplômé aura accès à la pratique, selon les modalités déterminées par l'Ordre des pharmaciens du Québec, sans formation ni stage de pratique additionnels.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit obligatoirement être inscrit à temps complet durant les trois premières années du programme.

Concentrations

Santé internationale

Le programme est aussi offert sans concentration.

Conditions de poursuite des études

La réussite des activités PHA-1034, PHA-2066, PHA-2095 et PHA-3027 est obligatoire pour la poursuite des études : un échec entraîne l'exclusion du programme. Afin de pouvoir réintégrer le programme, l'étudiant doit demander une levée de sanction (art. 349d, Règlement des études). Suite à l'étude du dossier, le directeur de programme pourra imposer à l'étudiant l'inscription à une activité de remédiation ou toute autre condition. L'étudiant qui aura réussi l'activité de remédiation ou satisfait la condition exigée pourra réintégrer le programme.

Renseignements additionnels

Politique d'immunisation

L'immunisation est l'une des mesures préventives les plus efficaces pour éviter la transmission de maladies infectieuses. La Faculté de pharmacie de l'Université Laval a élaboré une politique conforme aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux qui vise à assurer la protection des stagiaires, des professionnels de la santé, des patients et de leur entourage. Chaque nouvel étudiant admis à la Faculté de pharmacie a la responsabilité d'effectuer les démarches décrites dans cette politique en temps requis. Celle-ci est transmise lors de l'admission au programme. Un étudiant qui ne répond pas

aux exigences en matière d'immunisation pour les travailleurs de la santé pourrait se voir refuser l'accès aux modules d'apprentissage en établissement de santé.

Formation RCR

Tout nouvel étudiant devra attester de la réussite de la formation en réanimation cardiorespiratoire avant le début de la troisième année du programme d'études. La politique relative à la formation RCR est transmise lors de l'admission au programme.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

De plus, le diplômé devra présenter à l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite au terme de son programme d'études. Pour de plus amples renseignements, consulter l'OPQ : www.opq.org ou le Code des professions, article 45 : www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_26/C26.HTM.

Profil développement durable

Le [profil développement durable](#) constitue le parcours idéal pour approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant de développer des compétences en matière de développement durable dans son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme d'études, 6 crédits qui peuvent prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 164 crédits

Équivalence maximum : 82 crédits

Activités de formation communes

Pharmacie (143 crédits)

Les cours FIS-4101, FIS-4102 et FIS-4103 doivent être suivis avant la fin de la troisième année du programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-1303	Mon stress sans détresse	1
PHA-1013	Sciences biologiques	4
PHA-1014	Introduction à la pharmacologie	2
PHA-1015	Technologie pharmaceutique	4
PHA-1016	Produits non stériles	3
PHA-1017	Introduction aux études et à l'exercice de la pharmacie	2
PHA-1021	La consultation	3
PHA-1022	Médicaments du système nerveux I et médicaments du système musculosquelettique I	3
PHA-1023	Médicaments du système digestif I	2
PHA-1024	Médicaments du système respiratoire I et médicaments des organes sensoriels I	3
PHA-1025	Services professionnels restreints I	3
PHA-1026	Module 1 d'apprentissage en milieu professionnel	1
PHA-1031	Médicaments en dermatologie I et médicaments du système génito-urinaire I	4
PHA-1032	Services professionnels restreints II	2
PHA-1033	Module 2 d'apprentissage en milieu professionnel	1
PHA-1034	Rendre compte - débutant	1
PHA-1035	Épidémiologie appliquée aux sciences pharmaceutiques	2
FIS-4101	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1	1
FIS-4102	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2	1
FIS-4103	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3	1
PHA-2042	Environnement interne d'une pharmacie I	1
PHA-2044	Préparations systémiques hormonales et médicaments du sang I	2
PHA-2045	Médicaments du système cardio-vasculaire I	3
PHA-2046	Intervention en situation simple I	1
PHA-2047	Module 3 d'apprentissage en milieu professionnel	1
PHA-2048	Le devenir du médicament dans l'organisme	3
PHA-2049	Anti-infectieux I	3
PHA-2051	Environnement interne d'une pharmacie II	2
PHA-2052	Médicaments du système nerveux II et médicaments du système musculosquelettique II	4
PHA-2053	Médicaments du système digestif II	2
PHA-2054	Médicaments des organes sensoriels II	1
PHA-2055	Intervention en situation simple II	1
PHA-2056	Module 4 d'apprentissage en milieu professionnel	1

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-2061	Environnement interne d'une pharmacie III	1
PHA-2062	Médicaments du système respiratoire II	2
PHA-2063	Médicaments du système génito-urinaire II et hormones sexuelles	3
PHA-2064	Intervention en situation simple III	1
PHA-2065	Module 5 d'apprentissage en milieu professionnel	1
PHA-2066	Rendre compte - novice	1
PHA-2071	Introduction à la pharmacogénomique et à la biotechnologie pharmaceutique	1
PHA-2073	Antinéoplasiques, agents immunomodulateurs et modulateurs de la réponse biologique	3
PHA-2074	Médicaments du système nerveux III	2
PHA-2075	Médicaments du sang II	1
PHA-2076	Anti-infectieux II	2
PHA-2077	Services professionnels développés I	2
PHA-2078	Module 6 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-2079	Environnement externe de la pratique I	1
PHA-2083	Médicaments du système cardio-vasculaire II	3
PHA-2085	Module 7 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-2086	Module 8 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-2087	Produits stériles	3
PHA-2088	Services professionnels développés II	2
PHA-2089	Environnement externe de la pratique II	2
PHA-2091	Médicaments du système digestif III	1
PHA-2092	Médicaments en dermatologie II	1
PHA-2093	Services professionnels développés III	1
PHA-2094	Module 9 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-2095	Rendre compte - intermédiaire	1
PHA-2096	Médicaments et société	3
PHA-3001	Module 10 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-3002	Module 11 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-3012	Module 12 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-3021	Module 15 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-3022	Module 16 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-3023	Module 17 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-3024	Situations complexes	2
PHA-3026	Projet d'exploration II	3
PHA-3027	Rendre compte - compétent	1

Autres activités

Autres exigences (21 crédits)

Règle 1. 3 crédits

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 58) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne.

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-1101	Introduction à la santé mondiale	3
PHA-1151	Initiation à la recherche	3
PHA-3111	Projet d'exploration I	3

Note 1 - L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire au cours PHA-1151.

Note 2 - L'étudiant admis à la concentration en santé internationale doit s'inscrire au cours MED-1101.

Note 3 - L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire au cours ENT-3010.

Règle 3. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-2101	Projet hors-Québec en pharmacie I	6
PHA-2171	Stage de recherche I	3
PHA-3110	Stage de recherche II	3
PHA-3112	Module 13 d'apprentissage en milieu professionnel	3
PHA-3113	Module 14 d'apprentissage en milieu professionnel	3

Note 1 - L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire aux cours PHA-2171 et PHA-3110.

Note 2 - L'étudiant admis à la concentration en santé internationale doit s'inscrire au cours PHA-2101.

Règle 4. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ANL-2020	Intermediate English II	3
BIO-1910	Écologie et pollution	3
COM-1500	Communication orale en public	3
COM-4060	Communication scientifique	3
DDU-1000	Fondements du développement durable	3
DDU-1300	Mes habitudes de vie, ma santé	1
DDU-1301	Mon équilibre alimentaire	1
DDU-1302	Mon mode de vie actif	1
DDU-1305	Le plaisir de cuisiner sainement	1
DDU-1306	Sommeil et bien-être	1
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3
GGR-1005	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
GGR-1006	Changements climatiques	3
MCB-1909	Les microbes et vous	3
MNG-2109	Management responsable	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-1900	Histoire des grandes découvertes en pharmacie et en médecine I	3
TXM-2104	Tabagisme et vapotage	3

ou parmi les sigles ADS, ANT, ASR, CIN, CNS, COM, CSO, CTB, DDU, DRT, EAN, ECN, EPS, GGR, GUI, HST, MNG, MQT, MRK, MUS, PHI, POL, PST, PSY, RLT, SCR, SOC, SVS, THL, THT

L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire à un cours parmi COM-1500, COM-4060 et FRN-1914.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000, ENT-3000 et à un cours parmi ENT-2108, ENT-2144, ENT-2145 et ENT-4146.

L'étudiant admis au profil en développement durable doit s'inscrire aux cours DDU-1000 et à 6 crédits de cours complémentaires en développement durable.

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
ENT-4146	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1PDP	Études - Profil international - Doctorat en pharmacie	12 à 18

Profil développement durable (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-1000	Fondements du développement durable	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-2171	Stage de recherche I	3
PHA-3111	Projet d'exploration I	3
PHA-3113	Module 14 d'apprentissage en milieu professionnel	3

Note : Le projet ou stage doit inclure une référence au développement durable.

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIO-1910	Écologie et pollution	3
DDU-1300	Mes habitudes de vie, ma santé	1
DDU-1301	Mon équilibre alimentaire	1
DDU-1302	Mon mode de vie actif	1
DDU-1305	Le plaisir de cuisiner sainement	1
DDU-1306	Sommeil et bien-être	1
DRT-1721	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
GGR-1005	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
GGR-1006	Changements climatiques	3
MNG-2109	Management responsable	3
MNG-2110	Développement durable et gestion des organisations	3
MNG-3113	Gérer et décider en situation de crise	3
POL-2207	Politiques environnementales	3
SOC-2114	Environnement et société	3

Profil recherche (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-1151	Initiation à la recherche	3
PHA-2171	Stage de recherche I	3
PHA-3110	Stage de recherche II	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1500	Communication orale en public	3
COM-4060	Communication scientifique	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3

Concentrations**Santé internationale (9 crédits)**

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-1101	Introduction à la santé mondiale	3
PHA-2101	Projet hors-Québec en pharmacie I	6

Faculté de pharmacie**Maîtrise en pharmacothérapie avancée****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en pharmacie ou un doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm. D.), ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,67 et 2,99 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels et considérant la capacité d'accueil limitée du programme, la direction peut proposer une offre d'admission, placer le candidat sur une liste d'attente ou refuser la candidature. Des conditions de poursuite dans le programme pourraient être imposées.

Autre scolarité antérieure

Le baccalauréat ou le doctorat de premier cycle en pharmacie doit comporter un enseignement clinique adéquat, c'est-à-dire comportant des cours orientés vers les soins pharmaceutiques et des stages cliniques (équivalent à 12 semaines de stage en établissement de santé au Québec). Le candidat n'ayant pas l'expérience clinique demandée, mais dont le dossier respecte les autres critères d'admission, pourrait se voir offrir la possibilité de faire un stage crédité avant le début du programme pour acquérir l'expérience nécessaire. Le dossier de chaque candidat dans cette situation sera analysé par la direction de programme.

Expérience professionnelle

Le candidat devra être inscrit au tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec avant le début du programme.

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'un doctorat de premier cycle en pharmacie déjà sur le marché du travail ou le titulaire d'un certificat ou d'un diplôme en pharmacie d'hôpital est aussi invité à poser sa candidature. Selon la qualité de son dossier universitaire et son expérience de travail en établissement, certains cours pourront être reconnus.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais dès le début de son programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae standardisé (voir l'onglet Admission 2022 de la [description facultaire](#))
- deux [rapports d'appréciation](#) provenant d'employeurs, de superviseurs, de professeurs ou de maîtres de stage
- un [rapport d'appréciation](#) provenant d'un pharmacien d'un établissement de santé
- une preuve de l'inscription au tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec
- pour le candidat qui ne satisfait pas aux conditions d'exemption pour la connaissance du français : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme et le comité d'admission prennent en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La sélection des candidats est effectuée selon la procédure suivante :

- Première étape : analyse du dossier de candidature

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier (relevés de notes, curriculum vitae standardisé et rapports d'appréciation).

- Deuxième étape : test écrit

Le candidat est invité à répondre à un test écrit où diverses mises en situation lui seront soumises (ce test peut avoir lieu en présentiel ou à distance).

- Troisième étape : entrevue

La direction convoquera le candidat à une entrevue afin de préciser certains éléments du dossier (participation étudiante, engagement dans le milieu, expérience de travail, etc.). Le candidat est contacté par courriel ou par téléphone. L'entrevue se déroulera en présentiel ou à distance. Il est de la responsabilité du candidat d'être disponible à la date concernée.

- Quatrième étape : décision

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle, placer le candidat en liste d'attente ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en pharmacothérapie avancée a une [capacité d'accueil limitée](#) à 46 places.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. Consultez la [liste des programmes à capacité d'accueil limitée](#) pour connaître les dates cibles de dépôt de la demande d'admission par programme.

Objectifs

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice de la pharmacie en établissement de santé (centre hospitalier, CLSC, hôpital de jour, centre d'accueil, d'hébergement, etc.).

Le programme vise également à développer le leadership de l'étudiant au sein du département de pharmacie et de l'équipe multidisciplinaire, à le responsabiliser quant à son rôle de pharmacien dans la promotion de la qualité des soins et des services ainsi qu'à former son esprit critique en ce qui concerne la pratique de la pharmacie hospitalière.

À la fin de sa formation, l'étudiant sera capable de promouvoir et d'assurer une utilisation optimale des médicaments dans un établissement de santé.

Conditions de poursuite des études

La réussite du cours PHA-6330 Évaluation de ma pratique professionnelle est obligatoire à la réussite du programme. L'échec du cours PHA-6330 ne peut mener qu'à une seule reprise de cette activité. Un deuxième échec peut mener à l'exclusion du programme.

L'étudiant peut être exclu du programme s'il subit un deuxième échec à un même stage ou échoue un deuxième stage, même s'il a réussi la reprise du premier stage.

Structure du programme

Total exigé : 60 crédits

Équivalence maximum : 27 crédits

Activités de formation communes

Pharmacothérapie avancée (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-6300	Anti-infectieux, notions avancées	3
PHA-6301	Pharmacothérapie des soins critiques I	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-6302	Pharmacothérapie des soins critiques II	4
PHA-6303	Protocoles de recherche en établissement de santé	3
PHA-6304	Gestion et leadership en établissement de santé	3
PHA-6310	Produits stériles réguliers et dangereux, notions avancées	1
PHA-6311	Distribution et validation des ordonnances en établissement de santé	2
PHA-6312	Introduction à la pratique avancée en établissement de santé	1
PHA-6313	Communication scientifique en pharmacie I	2
PHA-6314	Communication scientifique en pharmacie II	2
PHA-6315	Communication scientifique en pharmacie III	2
PHA-6320	Module 1 d'apprentissage en milieu professionnel avancé	3
PHA-6321	Module 2 d'apprentissage en milieu professionnel avancé	3
PHA-6322	Module 3 d'apprentissage en milieu professionnel avancé	3
PHA-6323	Module 4 d'apprentissage en milieu professionnel avancé	3
PHA-6324	Module 5 d'apprentissage en milieu professionnel avancé	3
PHA-6325	Module 6 d'apprentissage en milieu professionnel avancé	3
PHA-6326	Module 7 d'apprentissage en milieu professionnel avancé	3
PHA-6327	Module 8 d'apprentissage en milieu professionnel avancé	3
PHA-6330	Évaluation de ma pratique professionnelle	1
PHA-6500	Rapport de fin d'études	6
PHA-7018	Antinéoplasiques et immunomodulants, notions avancées	3

Faculté de pharmacie

Maîtrise en sciences pharmaceutiques - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en pharmacie ou dans une discipline connexe (biologie, biochimie, chimie, microbiologie, kinésiologie, médecine, médecine expérimentale, pharmacologie, psychologie, sciences infirmières, sociologie, etc.), ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,60 et 2,99 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature. Des conditions de poursuite dans le programme pourraient être imposées.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche doit être approuvé par la direction de programme au moment de l'analyse du dossier d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

L'étudiant doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension du français et, si nécessaire, prendre des mesures concrètes pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, en suivant un ou des cours offerts par l'[École de langues de l'Université Laval](#)).

Connaissance de l'anglais

L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures concrètes pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, en suivant un ou des cours offerts par l'[École de langues de l'Université Laval](#)).

Note – Bien que la connaissance du français et de l'anglais ne soit pas une condition formelle d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français et en anglais.

Lors de l'admission, la direction de programme peut exiger des preuves additionnelles si elle n'est pas en mesure d'évaluer le niveau de langue du candidat (français ou anglais) avec les documents déposés dans la demande initiale.

En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer la réussite d'un ou plusieurs cours de langue, et ce, dans un délai raisonnable. La réussite de ces cours deviendra essentielle à la poursuite du programme. Cette mesure vise à encourager le recrutement et la mobilité, tout en ayant le succès et l'efficacité de l'étudiant gradué comme premier objectif.

Les cours de langue ne sont pas contributives au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- curriculum vitae, rédigé selon l'[Aide-mémoire pour la préparation d'un curriculum vitae scientifique](#)
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles. Il est souhaitable que le candidat ait démontré son intérêt pour la recherche par la réalisation de stages de recherche ou l'équivalent.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de transmettre à l'étudiant des connaissances théoriques et une formation scientifique pharmaceutique, en vue de l'exercice plus compétent d'un aspect de la pharmacie ou comme étape préparatoire aux études de troisième cycle. Le diplômé de ce type de programme pourra contribuer à résoudre les problèmes inhérents à la mise au point et à l'usage thérapeutique d'un médicament.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Sciences pharmaceutiques (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-6000	Séminaire de maîtrise	1
PHA-6001	Projet de recherche	2

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7001	Génome : structure et expression	3

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
CHM-7010	Synthèse totale de produits naturels	3
ECN-6953	Économie de la santé	3
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7002	Épidémiologie appliquée	3
EPM-7007	Épidémiologie clinique	3
EPM-7010	Essais cliniques et d'interventions	3
EPM-7017	Biostatistique en épidémiologie	4
EPM-7019	Bases de données épidémiologiques : création, manipulation, analyse	1
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MEV-7011	Analyse de données	3
MMO-7013	Génomique humaine	3
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
MMO-7019	Techniques courantes en médecine moléculaire	2
MMO-7022	Obésité I : complications et étiologie	3
MMO-7023	Obésité II : aspects cliniques	3
MMO-7026	Médecine moléculaire et immunologie	3
MNG-6004	Organisation des services de santé : les fondements	3
NRB-7007	Neurosciences I	4
NRB-7008	Neurosciences II	4
NUT-7011	Antioxydants et santé	3
PHA-6058	Pharmacologie et réadaptation cardiopulmonaire	1
PHA-6059	Physiopathologie cardiopulmonaire	3
PHA-6075	Structure et dynamique de la peau	3
PHA-7000	Sujets spéciaux (pharmacie)	1
PHA-7001	Sujets spéciaux (pharmacie)	2
PHA-7002	Sujets spéciaux (pharmacie)	3
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2
PHA-7017	Sciences du médicament : de la molécule à la pilule	3
PHA-7050	Introduction : développement pharmaceutique	1
PHA-7052	Étude de phase I et bonnes pratiques de fabrication	2
PHA-7053	Études de phases II, III et IV et bonnes pratiques cliniques	3
PHA-7054	Usage des médicaments : éléments de propriété intellectuelle, de marketing et de mise en marché	3
PHA-7055	Technologies de l'information, intelligence artificielle et innovations pharmaceutiques	1
PHA-7056	Études précliniques et bonnes pratiques de laboratoire	3
PHC-7901	Physiologie des canaux ioniques	2
PHC-7902	Principes de pharmacologie et toxicologie	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2

Cours	Titre	Crédits exigés
SBM-7006	Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-6831	Activité de recherche - mémoire 1	7
PHA-6832	Activité de recherche - mémoire 2	7
PHA-6833	Activité de recherche - mémoire 3	10
PHA-6834	Activité de recherche - mémoire 4	9

Faculté de pharmacie

Maîtrise en sciences pharmaceutiques - pharmaco-épidémiologie - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Exceptionnellement à l'hiver, avec l'approbation de la direction de programme.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en pharmacie ou dans une discipline connexe (médecine, pharmacologie, psychologie, sociologie, etc.), ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,60 et 2,99 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature. Des conditions de poursuite dans le programme pourraient être imposées.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche doit être approuvé par la direction de programme au moment de l'analyse du dossier d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais dès le début de son programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae, rédigé selon l'[Aide-mémoire pour la préparation d'un curriculum vitae scientifique](#)
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Autres

L'admission à ce programme se fait à la session d'automne uniquement, à moins que le candidat ait réussi au préalable les cours EPM-7000 ou EPM-7017. Les candidats qui souhaitent débiter le programme à une session autre que l'automne doivent contacter la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles. Il est souhaitable que le candidat ait démontré son intérêt pour la recherche par la réalisation de stages de recherche ou l'équivalent.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif d'assurer une solide formation de base sur les méthodes utilisées en pharmaco-épidémiologie et sur le contexte social et économique dans lequel cette discipline est pratiquée. Le programme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies dans un champ de recherche, de développer son esprit critique envers l'utilisation des méthodes de recherche en pharmaco-épidémiologie, de participer à la conception, à la planification et à la réalisation d'une étude pharmaco-épidémiologique et d'en présenter les résultats oralement et par écrit.

Le diplômé de ce programme pourra contribuer à la réalisation d'études pharmaco-épidémiologiques ou poursuivre des études de doctorat dans cette discipline ou dans une discipline connexe.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Pharmaco-épidémiologie (19 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7017	Biostatistique en épidémiologie	4
EPM-7019	Bases de données épidémiologiques : création, manipulation, analyse	1
EPM-7020	Modélisation statistique en épidémiologie	3
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1
PHA-7014	Notions de pharmaco-épidémiologie	3
PHA-7015	Projet en pharmaco-épidémiologie	1

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7002	Épidémiologie appliquée	3
EPM-7010	Essais cliniques et d'interventions	3
EPM-7024	Concepts avancés en épidémiologie I	3
EPM-7025	Revue systématique et méta-analyses	3
PHA-6062	Protocoles de recherche en établissement de santé	3
PHA-7000	Sujets spéciaux (pharmacie)	1
PHA-7001	Sujets spéciaux (pharmacie)	2
PHA-7002	Sujets spéciaux (pharmacie)	3
PHA-7017	Sciences du médicament : de la molécule à la pilule	3
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3
SVS-7004	Méthodes de recherche qualitative	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-6841	Activité de recherche - mémoire 1	3
PHA-6842	Activité de recherche - mémoire 2	3
PHA-6843	Activité de recherche - mémoire 3	10
PHA-6844	Activité de recherche - mémoire 4	10

Faculté de pharmacie**Microprogramme de deuxième cycle en gestion de pharmacie****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité**Grade et discipline**

Le candidat détient un baccalauréat en pharmacie ou un doctorat de premier cycle en pharmacie émis par une université canadienne, ou un diplôme équivalent, avec un permis d'exercice de la pharmacie valide au Québec.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,50 et 2,66 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature. Des conditions de poursuite dans le programme pourraient être imposées.

Exigences linguistiques

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Même si la connaissance du français et de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français et en anglais. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment ces langues pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension du français et de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, en suivant un ou des cours offerts par l'[École de langues de l'Université Laval](#)). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- une attestation de l'inscription au Tableau de l'Ordre des pharmaciens au Québec

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion de pharmacie a une [capacité d'accueil limitée](#) à 60 places par session d'admission.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. Consultez la [liste des programmes à capacité d'accueil limitée](#) pour connaître les dates cibles de dépôt de la demande d'admission par programme.

Orientation

Ce microprogramme s'adresse aux pharmaciens œuvrant en pharmacie communautaire qui seraient intéressés à acquérir une telle entreprise, ou à en gérer une.

Objectifs

Le programme vise à initier et à préparer le futur pharmacien propriétaire aux principes et aux techniques de la gestion globale d'une pharmacie communautaire. Les objectifs sont :

- d'intégrer des notions de comptabilité, de finance et de fiscalité, et ce, dans un contexte d'acquisition et de gestion d'une pharmacie communautaire;
- d'examiner les principaux concepts et les principales règles juridiques liés à l'acquisition et à la gestion d'une pharmacie communautaire : formation de l'entreprise, acquisition, financement, etc.;
- d'aborder, en contexte de commerce de détail, les différentes composantes et activités associées à la gestion des ressources humaines, les phénomènes et les activités liés à l'établissement des règles au sujet du travail, appelées « relations de travail », les principaux acteurs et leurs interrelations;
- de développer la capacité d'évaluer les différentes dimensions d'une pharmacie communautaire et de sa gestion en abordant les notions de qualité de service, de localisation, de choix d'assortiment de marchandises, de design de magasin et de communication, le tout en relation avec l'environnement commercial et administratif (bannière, grossiste, etc.).

Durée et régime d'études

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Gestion de pharmacie (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CTB-6900	Gestion financière d'une pharmacie communautaire	3
DRT-6901	Droit des affaires en pharmacie	3
MNG-6925	Gestion des ressources humaines en commerce de service	3
MNG-6926	Gestion marketing et commerciale en pharmacie	3

Faculté de pharmacie

Microprogramme de deuxième cycle en gestion de pharmacie d'établissement de santé

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Ce microprogramme est destiné à des pharmaciens en établissement de santé.

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en pharmacie ou un doctorat de premier cycle en pharmacie émis par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le candidat détient également un permis d'exercice de la pharmacie valide au Québec.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,50 et 2,66 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature.

Exigences linguistiques

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- il a fait ses études primaires et secondaires en français ;
- il a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français ;
- il a réussi sa formation universitaire de premier cycle en français.

En cas de doute lors de l'analyse du dossier d'admission, la direction de programme pourra demander au candidat de passer un test d'évaluation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais dès le début de son programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

Une lettre de l'employeur attestant que le candidat pratique la pharmacie en établissement de santé.

Une attestation de l'inscription au Tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce microprogramme s'adresse aux pharmaciens souhaitant approfondir leurs connaissances et développer leurs compétences en lien avec la gestion, l'administration et la direction d'un département de pharmacie d'établissement de santé du réseau public québécois.

Objectifs

L'objectif principal du programme est d'offrir une formation en gestion au pharmacien d'établissement de santé. Plus spécifiquement, le microprogramme permettra au pharmacien de :

- comprendre le système de santé québécois, ses enjeux, son environnement dynamique, les interrelations entre le département de pharmacie et les principaux acteurs d'un établissement de santé ;
- approfondir ses connaissances sur les différentes activités de gestion, notamment la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des activités ;
- utiliser les principes et les stratégies de gestion des ressources humaines ainsi que la résolution des conflits afin d'assurer un climat de travail sain et efficace ;
- gérer adéquatement les ressources financières et matérielles du département de pharmacie.

Durée et régime d'études

L'étudiant a la possibilité de réaliser le programme à temps partiel uniquement.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission : Maîtrise en administration des affaires (MBA) - gestion des entreprises.

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Gestion pharmacie santé (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6931	Pratiques opérationnelles en gestion des ressources humaines	3
MNG-6932	Gestion des situations complexes dans les équipes de travail	3
PHA-6003	Écosystème de la santé au Québec	3
PHA-6004	Gestion des ressources d'un département de pharmacie	3

Faculté de pharmacie

Microprogramme de deuxième cycle en pharmacie - développement de produits pharmaceutiques

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en pharmacie, en biologie, en biochimie, en chimie, en microbiologie, en kinésiologie, en médecine, en médecine expérimentale, en psychologie, en sciences infirmières, en sociologie, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une formation et une expérience professionnelle jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,50 et 2,66 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature. Des conditions de poursuite dans le programme pourraient être imposées.

Exigences linguistiques

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Même si la connaissance du français n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce microprogramme est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension du français et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, en suivant un ou des cours offerts par l'[École de langues de l'Université Laval](#)). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme offre une formation visant à acquérir des connaissances spécifiques aux besoins de l'industrie pharmaceutique et aux entreprises de recherche.

Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure :

- d'évaluer et de proposer un processus de développement de produits pharmaceutiques, biopharmaceutiques et d'instruments médicaux de qualité;
- de communiquer et de conseiller les divers intervenants sur les principales législations, règlements et lignes directrices pertinentes aux différentes spécialités du domaine pharmaceutique;
- d'appliquer les lignes directrices concernant les pratiques exemplaires (en laboratoire, de fabrication et cliniques);
- d'intervenir pour assurer la qualité, l'efficacité et l'efficience des produits pharmaceutiques en développement.

Structure du programme

Activités de formation communes

Développement de produits pharmaceutiques (13 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-7050	Introduction : développement pharmaceutique	1
PHA-7052	Étude de phase I et bonnes pratiques de fabrication	2
PHA-7053	Études de phases II, III et IV et bonnes pratiques cliniques	3
PHA-7054	Usage des médicaments : éléments de propriété intellectuelle, de marketing et de mise en marché	3
PHA-7055	Technologies de l'information, intelligence artificielle et innovations pharmaceutiques	1
PHA-7056	Études précliniques et bonnes pratiques de laboratoire	3

----- Faculté de pharmacie

Doctorat en sciences pharmaceutiques

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences pharmaceutiques ou une maîtrise liée au domaine d'études, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une discipline connexe (biologie, biochimie, chimie, microbiologie, épidémiologie, kinésiologie, médecine, médecine expérimentale, pharmacologie, psychologie, sciences infirmières, sociologie, etc.) est admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,67 et 2,99 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature. Des conditions de poursuite dans le programme pourraient être imposées.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche doit être approuvé par la direction de programme au moment de l'analyse du dossier d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

L'étudiant doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension du français et, si nécessaire, prendre des mesures concrètes pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, en suivant un ou des cours offerts par [l'École de langues de l'Université Laval](#)).

Connaissance de l'anglais

L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures concrètes pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, en suivant un ou des cours offerts par [l'École de langues de l'Université Laval](#)).

Bien que la connaissance du français et de l'anglais ne soit pas une condition formelle d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français et en anglais.

Lors de l'admission, la direction de programme peut exiger des preuves additionnelles si elle n'est pas en mesure d'évaluer le niveau de langue du candidat (français ou anglais) avec les documents déposés dans la demande initiale.

En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer la réussite d'un ou de plusieurs cours de langue, et ce, dans un délai raisonnable. La réussite de ces cours deviendra essentielle à la poursuite du programme. Cette mesure vise à encourager le recrutement et la mobilité, tout en ayant le succès et l'efficacité de l'étudiant inscrit aux cycles supérieurs comme premier objectif.

Les cours de langue ne sont pas contributoires au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae, rédigé selon l'[Aide-mémoire pour la préparation d'un curriculum vitae scientifique](#)
- trois [rapports d'appréciation](#)
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant peut être admis au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes de la maîtrise, s'il répond à certaines conditions. Dans ce cas, la décision relève de la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles. Il est souhaitable que le candidat ait démontré son intérêt pour la recherche par la réalisation de stages de recherche ou l'équivalent.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de transmettre à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques en sciences pharmaceutiques en vue de l'exercice autonome de sa profession de chercheur. Par cet objectif, le programme vise à rendre le futur professionnel apte à s'affirmer comme chercheur autonome dans les milieux universitaire, industriel, hospitalier ou gouvernemental, comme enseignant ou conseiller scientifique.

Remarques sur les cours

L'examen de doctorat (PHA-8000) est obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat en sciences pharmaceutiques. La formule de l'examen comporte une partie écrite et une partie orale. L'examen a pour objectif de déterminer si l'étudiant maîtrise son sujet de recherche et s'il a acquis les connaissances les plus poussées de sa discipline de recherche. Les modalités de cet examen sont définies par la direction de programme et l'étudiant doit le passer avant la fin de la deuxième session d'inscription, sauf pour l'étudiant dont le champ de recherche est la pharmaco-épidémiologie où l'examen doit avoir lieu avant la fin de la quatrième session d'inscription. En cas d'échec, une seule possibilité de reprise est offerte dans un délai déterminé par le comité d'évaluation. Les modalités de l'examen sont contenues dans un document de régie interne auquel l'étudiant devra se référer.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 2 crédits

Activités de formation communes

Sciences pharmaceutiques (10 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-8000	Examen de doctorat	4
PHA-8001	Séminaire de doctorat	1

Règle 1. 5 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
CHM-7010	Synthèse totale de produits naturels	3
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7002	Épidémiologie appliquée	3
EPM-7007	Épidémiologie clinique	3
EPM-7010	Essais cliniques et d'interventions	3
EPM-7017	Biostatistique en épidémiologie	4
EPM-7019	Bases de données épidémiologiques : création, manipulation, analyse	1
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MMO-7013	Génomique humaine	3
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
MMO-7019	Techniques courantes en médecine moléculaire	2
MMO-7022	Obésité I : complications et étiologie	3
MMO-7023	Obésité II : aspects cliniques	3
MMO-7026	Médecine moléculaire et immunologie	3
NSC-7001	Neurosciences I	4
NSC-7002	Neurosciences II	4
NSC-8004	Neurosciences IV	3
NSC-8005	Données récentes en neurosciences	3
NSC-8007	Neurologie clinique	2

Cours	Titre	Crédits exigés
NUT-7011	Antioxydants et santé	3
PHA-7000	Sujets spéciaux (pharmacie)	1
PHA-7001	Sujets spéciaux (pharmacie)	2
PHA-7002	Sujets spéciaux (pharmacie)	3
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2
PHA-7017	Sciences du médicament : de la molécule à la pilule	3
PHA-7050	Introduction : développement pharmaceutique	1
PHA-7052	Étude de phase I et bonnes pratiques de fabrication	2
PHA-7053	Études de phases II, III et IV et bonnes pratiques cliniques	3
PHA-7054	Usage des médicaments : éléments de propriété intellectuelle, de marketing et de mise en marché	3
PHA-7055	Technologies de l'information, intelligence artificielle et innovations pharmaceutiques	1
PHA-7056	Études précliniques et bonnes pratiques de laboratoire	3
PHC-7901	Physiologie des canaux ioniques	2
PHC-7902	Principes de pharmacologie et toxicologie	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2
SBM-7006	Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-8831	Activité de recherche - thèse 1	8
PHA-8832	Activité de recherche - thèse 2	9
PHA-8833	Activité de recherche - thèse 3	10
PHA-8834	Activité de recherche - thèse 4	11
PHA-8835	Activité de recherche - thèse 5	11
PHA-8836	Activité de recherche - thèse 6	11
PHA-8837	Activité de recherche - thèse 7	10
PHA-8838	Activité de recherche - thèse 8	10

Faculté de pharmacie

Doctorat en sciences pharmaceutiques - pharmaco-épidémiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Toutefois, un étudiant dont la préparation en pharmaco-épidémiologie est jugée inadéquate pourra voir son acceptation retardée à la session où sont donnés les cours qu'il devra réussir avant de commencer son travail de recherche.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences pharmaceutiques - pharmaco-épidémiologie, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une discipline connexe (épidémiologie, médecine, pharmacologie, psychologie, sociologie, etc.) est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,67 et 2,99 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature. Des conditions de poursuite dans le programme pourraient être imposées.

Scolarité préparatoire

Le candidat n'ayant pas suivi les cours obligatoires de la maîtrise en sciences pharmaceutiques - pharmaco-épidémiologie et ne possédant pas de formation équivalente se verra imposer une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à inclure tous les cours obligatoires de la maîtrise en sciences pharmaceutiques - pharmaco-épidémiologie (à l'exception du cours PHA-7015 Projet en pharmaco-épidémiologie), soit un total de 15 crédits. Cette scolarité doit être complétée avec une moyenne de cheminement supérieure à 2,67 sur 4,33.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche doit être approuvé par la direction de programme au moment de l'analyse du dossier d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)

- ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais dès le début de son programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae, rédigé selon l'[Aide-mémoire pour la préparation d'un curriculum vitae scientifique](#)
- trois [rapports d'appréciation](#)
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche;
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissance du français*)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant peut être admis au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes de la maîtrise, s'il répond à certaines conditions. Dans ce cas, la décision relève de la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles. Il est souhaitable que le candidat ait démontré son intérêt pour la recherche par la réalisation de stages de recherche ou l'équivalent.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de transmettre à l'étudiant des connaissances approfondies sur les méthodes utilisées en pharmaco-épidémiologie et sur le contexte social et économique dans lequel cette discipline est pratiquée. Par cet objectif, le programme vise à rendre le futur professionnel apte à s'affirmer comme chercheur autonome dans les milieux universitaire, industriel, hospitalier ou gouvernemental, comme enseignant ou conseiller scientifique.

Remarques sur les cours

L'examen de doctorat (PHA-8000) est obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat en sciences pharmaceutiques. La formule de l'examen comporte une partie écrite et une partie orale. L'examen a pour objectif de déterminer si l'étudiant maîtrise son sujet de recherche et s'il a acquis les connaissances les plus poussées de sa discipline de recherche. Les modalités de cet examen sont définies par la direction de programme et l'étudiant doit le passer avant la fin de la deuxième session d'inscription, sauf pour l'étudiant dont le champ de recherche est la pharmaco-épidémiologie où l'examen doit avoir lieu avant la fin de la quatrième session d'inscription. En cas d'échec, une seule possibilité de reprise est offerte dans un délai déterminé par le comité d'évaluation. Les modalités de l'examen sont contenues dans un document de régie interne auquel l'étudiant devra se référer.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 2 crédits

Activités de formation communes

Pharmaco-épidémiologie (20 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-8000	Examen de doctorat	4
PHA-8001	Séminaire de doctorat	1
PHA-8002	Notions avancées en pharmaco-épidémiologie	3

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7002	Épidémiologie appliquée	3
EPM-7010	Essais cliniques et d'interventions	3
EPM-7017	Biostatistique en épidémiologie	4
EPM-7024	Concepts avancés en épidémiologie I	3
EPM-7025	Revue systématique et méta-analyses	3
EPM-7028	Analyse de survie	3

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-8006	Concepts avancés en modélisation statistique I	3
EPM-8009	Concepts avancés en épidémiologie II	3
PHA-7000	Sujets spéciaux (pharmacie)	1
PHA-7001	Sujets spéciaux (pharmacie)	2
PHA-7002	Sujets spéciaux (pharmacie)	3
PHA-7017	Sciences du médicament : de la molécule à la pilule	3
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3
SVS-7004	Méthodes de recherche qualitative	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-8841	Activité de recherche - thèse 1	7
PHA-8842	Activité de recherche - thèse 2	7
PHA-8843	Activité de recherche - thèse 3	7
PHA-8844	Activité de recherche - thèse 4	7
PHA-8845	Activité de recherche - thèse 5	11
PHA-8846	Activité de recherche - thèse 6	11
PHA-8847	Activité de recherche - thèse 7	10
PHA-8848	Activité de recherche - thèse 8	10

Faculté de pharmacie

Diplôme professionnel de troisième cycle en soins pharmaceutiques spécialisés

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme professionnel de troisième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

La candidate ou le candidat détient une maîtrise en pharmacothérapie avancée ou est détenteur d'un certificat Advanced Clinical Practitioner 1 (ACPR1) émis par la Canadian Society of Hospital Pharmacy ou l'équivalent.

La candidate ou le candidat qui détient un diplôme de premier cycle universitaire en pharmacie qui, par ailleurs, est titulaire d'un diplôme de deuxième cycle dans un domaine pertinent et qui possède une expérience d'au moins un an de la pratique de la pharmacie en établissement de santé peut également être admissible.

Moyenne

La candidate ou le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

La candidate ou le candidat dont la moyenne se situe entre 2,30 et 2,67 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels et considérant la capacité d'accueil limitée du programme, la direction peut proposer une offre d'admission, placer le candidat sur une liste d'attente ou refuser la candidature.

Expérience professionnelle

La candidate ou le candidat devra être inscrit au tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec avant le début du programme.

Également, la candidate ou le candidat doit posséder une expérience en milieu de pratique pertinente dans le cadre de sa formation universitaire et/ou sur le marché du travail en établissement de santé. Cette expérience clinique doit avoir été acquise dans le domaine de spécialité d'intérêt.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La candidate ou le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

La candidate ou le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Ce test devra avoir été réussi depuis moins de 2 ans et le résultat devra être transmis au moment de la demande d'admission.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiante ou l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais dès le début de son programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- deux [rapports d'appréciation](#) provenant de professionnels de santé dont au moins un est pharmacienne ou pharmacien de l'établissement de santé avec qui la candidate ou le candidat a été formé et/ou qui œuvre dans le domaine de spécialité d'intérêt

- une attestation de l'inscription au tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec
- pour la candidate ou le candidat qui ne satisfait pas aux conditions d'exemption pour la connaissance du français : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

La sélection des candidates ou des candidats est effectuée selon la procédure suivante :

Première étape : analyse du dossier de candidature

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier (relevés de notes, curriculum vitae, lettre de motivation et rapports d'appréciation).

Deuxième étape : entrevue

La direction de programme convoque la candidate ou le candidat à une entrevue afin de préciser certains éléments du dossier (motivation, engagement dans le milieu, expérience de travail, etc.). La candidate ou le candidat est contacté par courriel ou par téléphone. L'entrevue se déroule habituellement en personne à Québec. Il est de la responsabilité de la candidate ou du candidat d'être disponible à la date concernée.

Troisième étape : décision

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle, placer la candidate ou le candidat en liste d'attente ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure de la candidate ou du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Ce programme a une [capacité d'accueil limitée](#). Le nombre de candidates ou de candidats admis peut légèrement varier d'une année à l'autre, mais se situe autour de trois.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidates ou des candidats. Veuillez contacter la Direction de programme (etudessuperieures@pha.ulaval.ca).

Objectifs

Ce programme vise le développement et l'intégration de compétences avancées et spécialisées pour des pharmaciennes et des pharmaciens d'établissement de santé détenteurs d'une maîtrise en pharmacothérapie avancée et possédant déjà une expérience professionnelle en milieu de pratique.

Au terme du programme, l'étudiant sera apte à :

- élaborer, justifier et appliquer des soins pharmaceutiques à titre d'expert dans un domaine de spécialité;
- contribuer à planifier et mobiliser les ressources appropriées pour réaliser des activités de recherche intégrées aux soins;
- établir des partenariats et communiquer de manière à favoriser l'utilisation des connaissances et l'intégration des meilleures pratiques dans divers milieux.

Durée et régime d'études

Ce programme est offert à temps partiel et il est d'une durée de trois sessions consécutives (incluant l'été).

Note importante : Le programme se déroule sur une période de 52 semaines. La candidate ou le candidat doit être libéré de son milieu de travail habituel pour une année complète (incluant l'été), puisqu'il s'agit d'un programme de type résidence en milieu clinique, et ce nonobstant le fait que, selon les crédits universitaires, il sera considéré à temps partiel à l'Université Laval.

Remarques sur les cours

Ce programme est composé de 6 crédits de cours, 15 crédits d'activités cliniques en soins pharmaceutiques spécialisés (sous forme de rotations cliniques dans un milieu de pratique spécialisé) et 9 crédits associés à la réalisation d'un projet d'intégration lié à des activités de recherche intégrées aux soins et de transfert de connaissances.

Trois domaines de spécialisations sont offerts : la psychiatrie, l'oncologie et la pédiatrie. Ces trois champs incluent des activités cliniques spécifiques qui sont considérés en bloc.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Soins pharmaceutiques spécialisés (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
PHA-8011	Projet d'intégration I	1
PHA-8012	Projet d'intégration II	4
PHA-8013	Projet d'intégration III	4

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7010	Essais cliniques et d'interventions	3
EPM-7025	Revue systématique et méta-analyses	3
MEV-7011	Analyse de données	3
PHA-7002	Sujets spéciaux (pharmacie)	3

Règle 2. 15 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-8014	Activités cliniques en psychiatrie I	3
PHA-8015	Activités cliniques en psychiatrie II	3
PHA-8016	Activités cliniques en psychiatrie III	3
PHA-8017	Activités cliniques en psychiatrie IV	3
PHA-8018	Activités cliniques en psychiatrie V	3

OU

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-8020	Activités cliniques en oncologie I	3
PHA-8021	Activités cliniques en oncologie II	3
PHA-8022	Activités cliniques en oncologie III	3
PHA-8023	Activités cliniques en oncologie IV	3
PHA-8024	Activités cliniques en oncologie V	3

OU

Cours	Titre	Crédits exigés
PHA-8030	Activités cliniques en pédiatrie I	3
PHA-8031	Activités cliniques en pédiatrie II	3
PHA-8032	Activités cliniques en pédiatrie III	3
PHA-8033	Activités cliniques en pédiatrie IV	3
PHA-8034	Activités cliniques en pédiatrie V	3